



Autorisation de travailler

Par natalie

Bonjour

Mon ami arrivé illégalement en France de Tunisie il ya 3 ans, a vu son OQTF annulée le 25 septembre; il a reçu une APS et a fait une demande d'autorisation de sejour; son dossier n'a toujours pas été examiné. Un employeur est prêt à le prendre en cdi comm livreur de pizza. Peut il demander une autorisation de travailler? Merci de votre réponse.